

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	39 (1910)
Heft:	4
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération. — Le Conseil fédéral a approuvé un règlement concernant les frais de remplacement des instituteurs appelés sous les drapeaux. Aux termes de ce règlement, l'indemnité sera fixée par les cantons. Elle ne devra pas dépasser 8 fr. par journée de service. Toutefois pour les professeurs de gymnase, elle pourra aller jusqu'à 10 fr. Le règlement entrera en vigueur le 1^{er} février prochain.

— A cette heure, il existe en Suisse trente établissements spéciaux où sont instruits les enfants anormaux. Depuis l'ouverture de la première maison à ce jour, soit à partir de 1849, on a reçu dans ces écoles d'un nouveau genre 4,922 enfants. Ce chiffre est infiniment respectable, si l'on tient compte qu'il est dû, presque en totalité, à l'initiative privée.

Ces établissements se répartissent comme suit entre quelques cantons : Zurich 9, Berne 4, Argovie 3, Bâle, Thurgovie, Saint-Gall et Vaud chacun 2, Bâle-Campagne, Soleure, Grisons, Appenzell-Extérieur, Fribourg et Lucerne chacun un.

Au mois de juillet écoulé, l'effectif des élèves était de 1366, soit 180 de plus qu'à la conférence de 1907. Par contre, le nombre des établissements n'a pas augmenté.

On compte en Suisse 32 localités qui ont eu le bon sens et l'esprit de sacrifice pour organiser de pareilles classes. Il faut citer leurs noms, ce sera un encouragement pour le reste de nos grandes municipalités : Bâle, Saint-Gall, Zurich, Berne, Hérisau, Schaffhouse, Winterthour, Berthoud, Coire, Richterswil, Lausanne, Fribourg, Genève, Lucerne, Thoune, Langnau, Rorschach, Rüti (Zurich), Steffisbourg, Soleure, Töss, Wald (Zurich), Olten, Altstätten, Morges, Morat, Appenzell, Heiden, Will (Saint-Gall), Erstfeld, Gerlafingen et Biberist. Pour donner l'enseignement, on emploie 82 maîtres et maîtresses, qui ont sous leur direction 1708 élèves. En 1907, il n'y avait que 1415 enfants. Augmentation : 293.

Fribourg. — Le jeudi 27 janvier a eu lieu à Fribourg la réunion des comités de la société de secours mutuels du corps enseignant fribourgeois. Tous les arrondissements avaient envoyé leur délégué.

Sous la présidence de M. F. Barbey, chef de service à la Direction de l'Instruction publique, d'importantes décisions ont été prises pour continuer la bonne marche de l'association déjà si prospère.

— Grâce à l'initiative de quelques instituteurs allemands, il s'est formé une section de l'Association catholique des maîtres de la Suisse allemande. Malgré le mauvais temps, une vingtaine d'instituteurs ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé. Un projet de statuts fut présenté à l'assemblée par M. Jean Annen; après une discussion sérieuse, le projet fut admis, avec quelques légères modifications.

Le Comité de la nouvelle section est composé de M. Jean Annen, instituteur à Fribourg, président; de M. Schmutz, curé de Wünnenwyl, vice-président; de M. Vincent Ræmy, caissier; de M. Kümin, secrétaire et de M. Blanchard, maître de chant.

M. le Dr Beck, professeur à l'Université, a parlé sur l'utilité et la nécessité d'un cours de catéchétique et de sociologie pour les membres du corps enseignant. L'assemblée a applaudi à cette idée et le Comité a été chargé de s'occuper de la question.

Suisse romande. — Le bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande s'est réuni à Neuchâtel le 22 janvier. MM. William Rosier et Latour étaient présents à la réunion.

Le vice-président donne connaissance à ses collègues du résultat des démarches faites pour l'obtention d'un subside en faveur du prochain Congrès de Saint-Imier. Une allocation de 3,000 fr. a été accordée par le Conseil fédéral; de son côté, le Conseil d'Etat du canton de Berne a voté la somme de 1,000 fr.

Au Congrès de Saint-Imier, M. Mercier, instituteur genevois, rapportera sur la question des tribunaux pour enfants; et M. Juncker, inspecteur scolaire bernois, sur celle de l'enseignement de la grammaire et de la composition à l'école primaire.

Le bureau prend une décision au sujet de la publication de l'Agenda des écoles et il nomme une Commission chargée d'étudier la revision partielle des statuts pour les mettre en harmonie avec les exigences actuelles.

Zurich. — *Une commune amie de l'école.* — La *Schweizerische Lehrerzeitung*, signale le fait qu'une commune zürichoise, afin de n'être pas obligée d'agrandir son bâtiment scolaire, a décidé : 1^o l'expulsion de toute les familles étrangères riches en enfants; 2^o le remplacement des bancs d'école hygiéniques à deux places par les anciens longs bancs.

— *Ecole polytechnique.* — Pour le semestre d'hiver 1909-1910, l'Ecole polytechnique de Zurich compte 1,333 étudiants réguliers, plus 783 auditeurs, ce qui fait un total de 2,116. Des 1,333 étudiants réguliers, 835 sont originaires de Suisse; 106,

d'Autriche-Hongrie ; 88, de Russie ; 71, de France ; 57, d'Italie ; 50, d'Allemagne ; 23, de Hollande ; 14, de Norvège ; 12, d'Espagne ; 11, d'Asie ; 10, de Grande-Bretagne ; 10, de Roumanie ; 9, d'Amérique ; 8, de Suède ; 7, de Grèce ; 6, d'Afrique. Une dizaine d'autres nationalités sont encore représentées.

Berne. — A la réunion des maîtres secondaires qui a eu lieu à Moutier, M. Chatelain a donné lecture d'un rapport sur la réorganisation des cours de français à l'Université de Berne. Il demande un cours de français moderne, beaucoup plus relevé que celui existant à l'heure actuelle ; il demande encore un cours de littérature française du moyen âge pour rendre possible l'étude du vieux français.

Ces revendications sont appuyées par M. le Dr Rossé, professeur à l'école normale de Berne. « Depuis longtemps, dit-il dans un article écrit au *Démocrate*, les étudiants se plaignent amèrement de l'insuffisance notoire de tout le cours de français moderne. » Les cours actuels « n'ont d'autre utilité pratique que d'exercer la verve malicieuse des auditeurs, qui se gaussent des naïvetés qu'on y débite... Les appréciations fort peu flatteuses dont ils sont l'objet ont acquis » à l'Université de Berne « une célébrité que ne lui envient nullement les autres Universités suisses ».

« Les cours de littérature ne sont en rien supérieurs à ceux de l'école normale ou du gymnase. Ils ne consistent qu'en citations sèches et arides de noms d'auteurs, d'ouvrages et de dates, que le premier venu trouvera dans n'importe quel manuel d'histoire littéraire. Jamais les étudiants n'ont l'heure d'entendre une étude serrée et approfondie concernant une période ou un groupe littéraire et ayant les allures d'un travail scientifique ! Jamais il ne leur est fait sur l'un ou l'autre de nos grands auteurs, un cours spécial qui soit le fruit de libres recherches et le modèle d'une conception littéraire large et indépendante. »

— Les examens de brevet primaire auront lieu à Porrentruy les 7, 8 et 9 mars pour les travaux écrits et les 23 et 24 mars pour les questions orales. L'examen d'admission est fixé aux 1^{er} et 2 avril ; l'examen de promotion au 22 mars à l'Ecole normale de Porrentruy. L'examen annuel de l'Ecole normale de Delémont aura lieu le 22 mars.

— Le synode libre de Moutier a eu sa réunion ordinaire d'hiver le samedi 22 janvier, à Courrèndlin, sous la présidence de M. Poupon, instituteur à l'école primaire supérieure. M. Sauvain a présenté un rapport sur la dernière assemblée des délégués de la Caisse d'assurance du corps enseignant.

M. Marchand, directeur de l'Ecole normale, fait ensuite une conférence sur la fatigue intellectuelle. Il rend compte des diverses expériences qu'on a faites à ce sujet et il examine l'influence de la fatigue du corps sur l'âme et réciproquement. Enfin, M. Poupon parle de l'enseignement du dessin à l'école primaire; il fait voir notamment « un certain nombre de dessins très bien exécutés provenant des écoles de la ville de Fribourg », où sont compris les travaux de neuf années successives d'école primaire.

— La Direction de l'Instruction publique vient de nommer inspecteur des écoles, pour les districts de Porrentruy et de Saignelégier, M. Poupon, instituteur à Courrendlin. Le choix fait de ce maître, jeune encore, mais très capable, est bien accueilli.

Depuis longtemps on n'avait plus nommé d'inspecteur catholique dans cet arrondissement, qui, cependant, ne compte que des écoles de cette confession. Ce fait inattendu fera renaître la confiance au sein des familles et chez les instituteurs, en leur donnant l'assurance que leurs convictions religieuses seront comprises et respectées. Venant après celle de M. Juncker, comme inspecteur secondaire, cette nomination donne à bon droit à nos coreligionnaires l'espoir qu'on en a fini enfin avec le parti pris d'évincer en tout et partout les catholiques pratiquants.

M. Poupon est un novateur, un homme d'initiative capable de mener à bien une entreprise de réforme. Il s'est astreint à suivre les cours de dessin du Technicum de Fribourg. Samedi dernier encore, il exposait à ses collègues réunis la nouvelle méthode de dessin et l'illustrait de la riche collection prêtée avec bienveillance par le distingué président des Arts et Métiers de Fribourg. Après avoir débuté comme instituteur du petit hameau de Séprais, le nouvel inspecteur fut transféré à Courrendlin, où la Direction de l'éducation est venue le prendre pour le mettre à la tête du plus important arrondissement scolaire du Jura.

— Les instituteurs d'un grand nombre de villages de l'Oberland bernois ont remplacé, cet hiver, les leçons de gymnastique, rendues impossibles par l'absence de locaux, par des leçons de ski. Depuis quelques semaines, des centaines d'enfants sont initiés par leurs maîtres à ce sport, qui constitue, dans les campagnes, un mode de locomotion très apprécié.

